

**Centre Hospitalier de Niort
POLE URGENCES SAMU SMUR REANIMATION**

MEDECIN URGENTISTE



Identification du poste

Rejoignez une équipe dynamique de 30 praticiens exerçant au :

- SAMU départemental : 162 320 appels décrochés en 2021, 96 703 dossiers de régulation en 2021
Le médecin régulateur s'appuie sur la présence de 3 ARM la journée, 1 ARM midi-minuit, 2 la nuit, et 4 les WE et jours fériés
- SMUR de Niort : 4 040 sorties en 2021
2 équipages complets H24/24
- Urgences intra hospitalières : 54 417 passages (année 2021)
Une filière ultra courte prend en charge les indications de Médecine Générale 7J/7 ; filière dédiée urgences pédiatriques
- UHCD : 12 « lits portes »

Activité

Temps de travail

Décompte en temps médical continu (39 heures)

- Horaires de jour : 8h30-18h30
- Horaires de garde : 18h30-8h30

Statut

Praticien Hospitalier ou Praticien Contractuel

Organisation

7 praticiens en journée
5 praticiens la nuit
(en semaine)

Travail mutualisé en équipe, avec planning quotidien organisé autour de :

- 2 lignes SMUR
- SAMU
- UHCD
- Filière courte, dite « Soins externes »
- Filière longue, dite « d'hospitalisation »
- ⇒ Admissions organisées par l'IAO

**Présentation du pôle Urgences SAMU
SMUR Réanimation**

- Urgences / UHTCD / SAMU / SMUR
- Unité Médico-Chirurgicale (« post-urgences »)
- Réanimation
- Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
- Formations coordonnées avec d'autres spécialités et très axées sur la simulation
- Traumatologie et médecine du sport
- Unité d'accueil des victimes de violence
- Equipe de coordination pour le don d'organes
- Centre de vaccination Amarile
- Pôle social PASS et 115

Organisation de la permanence des soins

- Participation aux gardes des urgences
- Gardes en 24 h ou, au choix en 14 h de nuit (10 h jour)

Projets du pôle

- Service d'Accès aux Soins (SAS)
- Projet architectural
- Activité partagée (Urgences / Urgences pédiatriques)

Compétences requises

Formation initiale

DES Médecine d'urgence

Personnes à contacter

Urgences

Docteur FARANPOUR / Docteur KADDOUR

Chef du pôle Urgences / chef de service Urgences

05 49 78 30 15 ; urgences@ch-niort.fr

Direction des Affaires Médicales : 05.49.78.20.34 ; damm@ch-niort.fr